

Commission : Éducation et culture

Question : L'éducation à la citoyenneté environnementale

Auteur : Cuba

Les progrès effectués ce dernier siècle, dans l'industrialisation et dans la mondialisation, ont permis le développement de facteurs importants et essentiels qui régissent nos sociétés, nos vies et nos futurs. Mis à part les nombreuses conséquences positives que peuvent apporter ces progrès, nous étudierons plutôt un des grands et polémiques problèmes qu'ils ont engendrés : la destruction de l'environnement. Les dirigeants des pays se sont rassemblés, les organisations et associations se sont multipliées, la mobilisation de citoyens à ce sujet a été établie, des propositions exprimées, mais le problème environnemental est permanent et au cœur de nombreux débats.

Pour lutter en faveur de l'écologie, nous utiliserons une autre voie, l'éducation. L'éducation environnementale permettra une prise de conscience et une sensibilisation des jeunes sur l'importance de la préservation et la restauration de la planète. Ces valeurs seront transmises et pourront ainsi former une société responsable de l'écologie. L'éducation est le facteur le plus important pour pouvoir résoudre les problèmes environnementaux actuels. Eduquer nos générations et leur faire prendre conscience des enjeux qu'implique le développement durable est un aspect primordial pour le développement et progrès de l'écologie. L'importance de leur rôle en tant que citoyen du monde doit être transmis pour permettre une meilleure préservation de la planète.

Depuis 1987, le concept de développement durable a été soutenu par l'assemblée Générale des Nations Unies, l'éducation se révèle comme fondamentale, puisqu'elle offre de nombreuses possibilités d'instaurer dans la société le respect de la nature. Entre 1987 et 1992, alors que les comités débattaient, négociaient et rédigeaient les chapitres de l'agenda 21, le concept de développement durable avançait.

En 1998, la commission du développement durable demanda à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, science et culture (UNESCO) de formuler des directrices pour réorienter la formation des enseignants au sujet de la durabilité environnementale. A partir de ce moment, la réorientation des thèmes et objectifs de développement durable devaient être mis en évidence dans les plans d'études, programmes, pratiques et politiques.

L'importance des thèmes de développement durables est confirmée grâce à la proclamation de la Résolution 572002 de l'organisation des Nations Unies de décembre 2002 par l'Assemblée Générale : la décennie des Nations unies de l'éducation pour le développement durable de 2005-2014.

Les limites financières des états sont les plus grands obstacles à la réussite des projets liés au développement durable. Mais, Cuba est un des pays qui a démontré de très grandes prédispositions envers la mise en place de mesures de prévention de l'environnement. Étonnamment, alors que l'écosystème global se dégrade à un rythme sans précédent dans l'histoire, Cuba a été désigné comme pays qui « répond aux critères minimaux pour la sensibilité ». Selon l'ONU, le pays des Caraïbes atteint un bon indicateur de développement grâce à son niveau élevé d'alphabétisation et son espérance de vie; Son empreinte écologique est faible puisque sa consommation d'énergie est modérée voire peu élevée.

Nous pouvons souligner de nombreuses actions et politiques pour le développement durable menée par Cuba et une amélioration et diversification de l'économie sur une base équitable pour atteindre sa première réalisation environnementale. La pauvreté et l'analphabétisme ont été éradiqués. Les programmes de santé contre les maladies infectieuses ont été mis en œuvre, on considère qu'il existe un médecin pour 200 habitants, la mortalité infantile a diminué et l'espérance de vie a augmenté.

Au niveau écologique la transformation de la structure agraire (avant 59, 80% des terres étaient entre les mains des grands propriétaires terriens), le couvert forestier national est passé de 14% à 19,5%, le programme de gestion intégrée des bassins versants a notamment permis d'assurer une protection, une plus grande disponibilité et une utilisation durable des ressources en eau.

Les politiques qui ont permis ce changement :

- La création en 1976 de la Commission nationale pour la protection de l'environnement et des ressources naturelles
- Promulgation en 1993 de l'article 27 de la Constitution de la République de Cuba
- L'adoption en 1993 du Programme national pour l'environnement et le développement
- La création en 1994 du Ministère de la science, la technologie et l'environnement, et
- L'adoption en 1997 par le Parlement cubain de la loi n° 81 de l'Environnement

L'évaluation du potentiel des ressources naturelles existantes dans le pays a été réalisée, et a permis de travailler sur les technologies pour l'utilisation des déchets, la réhabilitation et la restauration des écosystèmes touchés, une meilleure gestion des ressources telles que l'air, le sol et l'eau. Le but de ces actions est que celles-ci s'adaptent aux circonstances et aux cibles environnementales, sociales et économiques de chaque pays. Il est très important d'effectuer ces mesures de façon intensive et urgente.

Nous pouvons affirmer que de nombreuses actions ont été faites pour faciliter « une éducation verte », mais l'objectif n'est pas encore atteint, ni pour Cuba, ni pour le reste des pays du monde. Le développement durable doit être enseigné dans toutes les écoles et universités, réorienter les programmes éducatifs, améliorer des connaissances basiques sur ce thème, mobiliser la population de manière régulière et faire passer un message plus persuasif, augmenter les connaissances générales, sensibiliser les habitants et enfin imposer aux secteurs sociaux, y compris les entreprises, les industries et les gouvernements.